

Joseph JAFFRÉZIC 21 ans 2^e Régiment de Fusiliers Marins



Inscrit maritime de Concarneau sous le n° 6599 (venu de l'IP n° 5356), Joseph (photo) est embarqué depuis le 17 novembre 1913 à la petite pêche sur le *Plaisir du Travail* immatriculé à Concarneau, c'est son premier embarquement en tant qu'inscrit définitif.

Sursitaire le 23 février 1914, il débarque le 1^{er} juin 1914 pour être levé par la Marine le 11 juillet, il intègre le 2^e dépôt de Brest. La légende sur son bâchi me laisse penser qu'il a alors été affecté à la Majorité Générale, une unité de soutien de la Marine à Brest ; il va y rester jusqu'au 31 janvier 1915, date de son passage au 2^e régiment de fusiliers marins de la brigade Ronarc'h.

En octobre 1914, les Allemands menacent d'anéantir les défenses belges. La brigade reçoit la mission de quitter Paris pour aller en renfort de l'armée belge.

Les fusiliers marins se battent à Melle les 9, 10 et 11 octobre pour protéger la retraite des troupes belges ayant évacué Anvers. Ensuite, ils décrochent vers Dixmude qu'ils atteignent le 15 octobre après une marche épuisante. Poursuivis par cinquante mille Allemands, ces hommes, habitués à vivre nu-pieds sur le pont de leurs bateaux, fournissent des marches de trente et quarante kilomètres.

Le 10 novembre, les défenseurs de Dixmude sont contraints, après d'âpres combats qui se terminent en corps à corps à la baïonnette ou au couteau, d'abandonner la ville en feu et de repasser sur la rive gauche de l'Yser.

Ils s'étaient engagés à tenir la ville pendant quatre jours, mais ils ont tenu trois semaines, face à environ 50 000 Allemands qui ont laissé 10 000 morts et plus de 4000 blessés sur le terrain ; les pertes de la brigade sont aussi énormes, plus de 3000 hommes sont morts ou hors de combat. Fin janvier 1915, la brigade s'installe dans le secteur de la Grande Dune à Nieuport (*). C'est la guerre des tranchées, bombardements allemands et coups de mains se succèdent, il y a beaucoup de morts par obus. Le samedi 17 avril 1915, les Allemands arrosent le secteur d'obus de 77. Un mitrailleur est tué, c'est peut-être Joseph qui est déclaré mort au Champ d'honneur le 18 avril.

Inhumé primitivement à Nieuport-Ville dans le cimetière autour de l'église (tombe n° 158) le corps de Joseph est déplacé par la suite (29 mai 1922) à Ablain-Saint-Nazaire dans le Pas-de-Calais, à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette, tombe n° 7954.

Né à Trégunc le 12 février 1894, Joseph, châtain foncé aux yeux marron, 1,63 m, était le fils d'Yves Jaffrézic, marin-pêcheur (Keriquel), et de Marie-Josèphe Sellin, cultivatrice. Il avait trois sœurs : Marie, Victorine et Louise et deux frères : Yves et Corentin (**). La médaille militaire et la croix de guerre lui seront attribuées à titre posthume le 9 mars 1922.

Anecdote : le 12 avril, le groupement des fusiliers marins de Nieuport avait reçu la visite du président de la République accompagné du ministre de la Guerre. Bien que cette visite ait conservé son caractère secret habituel, les Allemands envoient un obus inerte de 77 qui porte l'inscription « Bienvenue au président Poincaré ! »

(*) A peine distant de cent mètres de la mer du nord, cet endroit s'appelle la cuvette, formant un angle entre la Grande Dune et un mamelon bordant la mer, tout le secteur en bordure de mer était parsemé de cadavres (carnets de Michel Daniel/1^{er} Zouaves/Saint-Évarzec).

(**) Corentin né le 10/02/1901, châtain aux yeux gris, 1,76 m, qui savait lire et écrire, inscrit maritime n° 7198 du 10/02/1919.

MINISTÈRE DES PENSIONS.
SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL, DES SUCCESSIONS ET SÉPULTURES MILITAIRES.
14, Avenue Lowendal.
N° 2120899

Paris, le 8-6-1922.

A communiquer d'urgence à la famille.
Renvoyer, dans la huitaine, à l'Office des Sépultures, 14, avenue Lowendal, la partie inférieure à détacher.

Partie à conserver par le Dépôt

A M. _____
demeurant à _____

Pour permettre l'aménagement des cimetières de guerre, dans les conditions prévues par le décret du 25 septembre 1920, il a été nécessaire de déplacer la tombe de _____
En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer que cette tombe primitivement située à _____
a été transférée à _____
où elle porte le n° _____
Veuillez agréer, M. _____, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre et par son ordre
Pour le Ministre et par son ordre
Le 3^e Intendant N° de 1^{er} et, Chef de Bureau

Section Populaire
2^e Rég. Marins
N° 6599
M. 6599
+ 18-4-1599-CE
6599-CE
Régiment en France

PARTIE A REMPLIR PAR LE DÉPÔT OU LE QUARTIER.

Nom JAFFRÉZIC
Prénoms Joseph Marie
Grade Matelot 3^e cl. 1^{er}
Bâtiment ou service auquel appartenait le défunt au moment du décès 2^e Régiment de Marine
N° Matricule 6599 CONCARNEAU
Mort pour la France le 18 Avril 1915
à Nieuport
Genre de mort Mort au champ d'honneur

MÉDAILLE MILITAIRE.

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA FLOTTE.
EQUIPAGES DE LA FLOTTE.

Par arrêté ministériel du 1^{er} Mars 1922, rendu en application du décret du 1^{er} octobre 1918 et de la loi du 15 juin 1920, publié au Journal officiel du 9 Mars 1922, la Médaille militaire a été attribuée à la mémoire du matelot sans spécialité JAFFRÉZIC, Joseph, Marie, CONCARNEAU, 6599, des Fusiliers-marins.

"Fort glorieusement pour la France en faisant sa part de son devoir le 18 AVRIL 1915." Croix de guerre avec étoile en bronze.



La Grande Dune à Nieuport